

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal

Lundi 14 Septembre 2009

Présents : Mesdames et Messieurs BADOZ Robert - BAZIN Nicolas - COLIN Pascal - DILLSCHNEIDER Jean-Paul - DONEY Martine - FAIVRE Michel - GAILLARD Simon - GULLAUD Claude - MAIROT René - MARTIN François (à partir de 22 heures) - MARTIN Valérie - NOIROT Michel - THOUVENOT Yveline - VAGNE Jean-Pierre.

Excusés et représentés : M. BENOIT Michel (procuration à Martine DONEY)
M. MARTIN François (procuration à Jean-Paul DILLSCHNEIDER jusqu'à 22 heures)

Secrétaire de séance : Mme Yveline THOUVENOT

Ordre du Jour :

- 1 - Urbanisme -
- 2 - Personnel communal -
- 3 - Travaux routiers -
- 4 - Inauguration du 26 septembre 2009 -
- 5 - Rentrée des classes (7^{ème} classe) -
- 6 - Traversée du village-
- 7 - Délibérations -
- 8 - Questions diverses -

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30 et donne lecture du compte rendu de la séance précédente -

O R D R E D U J O U R

- 1 - Urbanisme

Présentation des demandes d'Urbanisme :

- Monsieur Pierre GIRARD, 5 impasse Prays, pour un bardage bois sur la façade de sa maison. Michel NOIROT lui demande une description plus précise : le dossier est à revoir.

- Monsieur Emmanuel PIAT, 13 rue Mouthier, pour un abri de jardin, une terrasse, une zone d'agrément, un bassin d'agrément et une ouverture dans la façade de la maison. Suite à une remarque de la DDEA, le dossier est en attente. La mairie va réétudier ce dossier avec la DDEA, par rapport à la zone des 15 mètres de protection autour du cimetière.

- 2 - Personnel communal

Les employés communaux techniques ont rencontré Monsieur le Maire pour régler différents problèmes sur les horaires et sur les salaires et notamment l'application de la loi sur la NBI qui concerne les agents techniques titulaires travaillant dans les communes de moins de 2 000 habitants à des tâches polyvalentes concernant la salubrité (comme l'entretien de la station d'épuration) et la conduite de véhicule poids lourds.

Cette prime doit leur être affectée depuis Août 2006. Après explications, les conseillers municipaux donnent l'autorisation à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour mettre en place cette prime et de voir les autres problèmes à régulariser avec les employés communaux.

- 3 - Travaux routiers

Suite à consultation et ouverture des plis du 29 Juillet, l'entreprise Bonnefoy va réaliser les travaux suivants :

- Chemin des Mercureaux : 323 mètres d'enrobé
- Impasse Terre Noire : 190 mètres d'enrobé
- Chemin de Vaucloux : 420 mètres d'enrobé
- Chemin du Bas de la Forêt : 1200 mètres en goudron sur enrobé
- Chemin des Rochets : 400 mètres en goudron sur enrobé
- Chemin du Bigaudey : 800 mètres en goudron sur enrobé
- Chemin du c Liège : 500 mètres en goudron sur enrobé.

A priori ces travaux commenceront la semaine du 21 septembre;

- 4 - Inauguration du 26 septembre 2009

Les invitations officielles pour l'inauguration des nouveaux équipements aux abords de la salle multifonctionnelle ont été envoyées début septembre et le conseil décide d'adresser des invitations à tous les habitants.

Le traiteur Roland Bulloz sera chargé du cocktail.

- 5 - Rentrée des classes (7^{ème} classe)

- Cette année, l'école de Fontain accueille un total de 166 élèves. Pour cela, l'ouverture d'une 7^{ème} classe a été accordée par l'Inspection Académique. Deux nouvelles enseignantes ont été nommées sur ce poste. Il est à noter que des besoins supplémentaires pour cette nouvelle classe seront à étudier rapidement par le SIFAL.

- Délibération : **Contrat de mise à disposition pour agent ACMO -**

Madame la Présidente du SIFAL (Syndicat Intercommunal de Fontain Arguel La Vèze) précise que l'autorité territoriale doit désigner un ACMO, agent chargé d'assurer, sous sa responsabilité, la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Pour ce faire, peut être désigné : soit un agent de la collectivité, soit un agent mis à disposition pour tout ou partie de son temps.

L'exposé de Madame la Présidente entendu, et après délibération, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal de Fontain :

- autorisent Monsieur le Maire de Fontain à signer la convention de Mise à Disposition d'un agent de la commune au profit du S.I.F.A.L. -

- 6 - Traversée du village :

Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'entreprise BEJ pour faire avancer le dossier. Monsieur le Maire présente les travaux à réaliser sur plan. Le but de ces travaux est d'aménager qualitativement la traversée du village en toute sécurité. Un chemin pédestre et des places de parking, entre autres, sont prévus.

- Délibération : le conseil autorise Monsieur le Maire à faire des demandes de subventions aux différents organismes habituels.

L'appel d'offre devrait être lancé au printemps. Les travaux seront réalisés sur 2 tranches.

Le conseil a réfléchi sur une zone test devant l'épicerie Gladoux.

Le total des travaux devrait s'élever à 487 680 € avec 10 % d'imprévus. Monsieur le Maire a fait la remarque qu'il serait souhaitable de faire intervenir des structures d'insertion professionnelle.

- 7 - Délibérations :

-

Objet : Ventes d'herbe 2008

à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal de Fontain, décident de fixer comme suit le tarif des ventes d'herbes 2008 (échéance de Juillet 2009) :

GAEC MARTIN du GRAND VERGER	78.70 Euros
EARL DUQUET Gilles et Odile	21.72 Euros
M. JEANNEROD Laurent	165.52 Euros.

Ces recettes seront inscrites au compte 7028 (Vente de produits). Ces tarifs seront révisés chaque année.

Objet : Remboursement à Monsieur Débois

à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent l'autorisation à Monsieur le Maire de rembourser les impôts fonciers payés par Monsieur Débois sur une partie de sa parcelle vendue à la Commune ; pour 2004 à 2009, le remboursement s'élève à 64,28 €.

Objet : Voie des Mercureaux

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la motion votée à l'unanimité par le Conseil de Communauté du Grand Besançon le 25 Juin dernier.

Il rappelle :

- les difficultés journalières pour les habitants de Fontain, du Plateau et au-delà, en matière de mobilité notamment dans les relations avec la capitale régionale,
- les nuisances subies dues au trafic quotidien de transit,
- les actions antérieures afin de faire reconnaître la réalisation achevée de la voie des Mercureaux, du contournement de Besançon et la RN 57 dans le secteur Pontarlier, commune prioritaire, mieux, vitale pour le développement économique,
- l'annonce par communiqué de presse du 15 Juin dernier de Monsieur le Préfet en matière de proposition pour le programme de développement et de modernisation du réseau routier national.

Il fait constater au Conseil Municipal qu'à nouveau dans la liste ci avant citée, la voie de Mercureaux, le contournement de Besançon et la RN 57 dans le secteur de Pontarlier sont les grands oubliés.

Après débat, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **s'insurge contre l'oubli de la voie des Mercureaux, du contournement de Besançon et de la RN 57 dans le secteur de Pontarlier,**
- **demande à l'Etat de réétudier le dossier afin de mobiliser les moyens nécessaires à l'achèvement de cet itinéraire,**
- **mandate le Maire afin que l'association RN 57 soit mobilisée pour des actions de sensibilisation et de communication.**

Objet : Demande de subventions pour les travaux de la traversée du village

à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal votent la décision de donner l'autorisation à Monsieur le Maire pour déposer des dossiers de demande de subventions au Conseil Général (pour les aménagements de sécurité et les trottoirs), à l'Etat au titre de la DGE (pour les travaux de fontaine) et à la CAGB au titre du « Fonds Centre de Village ».

Objet : Convention avec le Conseil Général

à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent l'autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention avec le Conseil Général pour la réalisation de la bande roulante concernant les travaux de la traversée du village.

- 8 - Questions diverses

- Une convention a été signée avec SOCOTEC pour le contrôle des équipements électriques et gaz de la salle multifonctionnelle, pour un coût de 334,88 € pour l'électricité et 95,68 € pour le gaz.

- La CAGB a mis à disposition un kit de masque et une solution hydro-alcoolique pour chaque commune en vue d'une éventuelle pandémie grippale.

- L'INSEE annonce que le recensement sur la commune de Fontain aura lieu du 21 Janvier au 20 Février 2010. Pour cela, Monsieur Robert BADOZ est désigné comme coordinateur communal.

- Monsieur le Maire a fait lecture d'un courrier de Monsieur Dubon suggérant des aménagements sur notre commune. Le conseil en a pris bonne note.

- Claude Gullaude annonce un devis de broyage d'un montant de 70 Euros HT de l'heure pour la réalisation d'un pare-feu, dans la côte de Ruroie.

- Nicolas Bazin annonce la visite du fort ce jour (14 septembre) par l'association de valorisation des forts du Grand Besançon. Michel Noirod souligne l'importance de ce patrimoine. Des visites sont également prévues pour les journées du patrimoine 2009.

- Prochaine réunion de la commission « Infos » : jeudi 17 Septembre 2009 –

L'ordre du jour étant arrivé à son terme, Monsieur le Maire fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au 19 octobre 2009 à 20 h 30.

La séance est levée à 23 h 50 -

Vu par nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de FONTAIN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales –

A Fontain, le 21 Septembre 2009